

11 juillet 2016 – n° 07  
160058

**ATTRIBUTION DE CHEQUE CADEAU DE L'UNION DEODATIENNE DES ARTISANS ET COMMERCANTS (UDAC) AUX AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES A L'OCCASION DE LA "FETES DES MERES ET DES PERES"**

A l'occasion de la "Fêtes des Mères et des Pères", la Ville offre des chèques cadeaux à tous les agents, titulaires, stagiaires et contractuels faisant partie des effectifs au 1<sup>er</sup> mars et étant encore en poste au 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours. Les agents en congé longue maladie et en maladie de longue durée en sont également bénéficiaires.

Les agents en disponibilité, en congé parental et en détachement auprès d'une autre collectivité ne sont pas bénéficiaires des chèques cadeaux.

Pour l'année 2016, les chèques cadeaux sont d'une valeur de 60 euros. Ce montant pourra évoluer dans le temps.

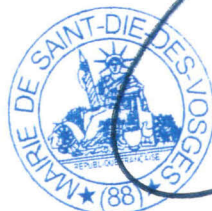
Afin de soutenir le commerce de proximité, cette opération s'effectue en partenariat avec l'UDAC (Union Déodatienne des Artisans et Commerçants).

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- ACCORDE le bénéfice de chèques cadeaux aux agents communaux suivant les critères d'attribution énoncés,
- AUTORISE l'achat de chèques-cadeaux auprès de l'Union Déodatienne des Artisans et Commerçants,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

|  |    |
|--|----|
| Nombre effectif des Membres<br>du Conseil Municipal..... | 35 |
| Nombre des Membres en<br>exercice.....                   | 35 |
| Nombre des Membres présents<br>à la séance.....          | 31 |
| Procurations.....  | 3  |
| Absente.....   | 1  |

Séance du 11 juillet 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

|                  |   |                    |
|------------------|---|--------------------|
| Sabriya CHINOUNE | à | Mustafa GUGLU      |
| Ramata BA        | à | Jean-Louis BOURDON |
| Fabien NIEZGODA  | à | Christine URBES    |

Absente excusée : Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.